



Appui à l'hévéaculture familiale

Les notes de synthèse *Expost* présentent, sur un thème ou une intervention particulière, des leçons d'expérience tirées des travaux d'évaluation et de capitalisation. Elles s'adressent en particulier aux équipes de l'AFD et à leurs partenaires du Nord et du Sud mais visent plus généralement le milieu professionnel impliqué dans des actions de développement partageant certaines caractéristiques avec les opérations analysées.

Ce numéro a été réalisé par
Jocelyne Delarue.



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Agence Française de Développement
Département de la Recherche
5, rue Roland Barthes 75012 Paris
www.afd.fr

Depuis la fin des années 1990, les concours de l'AFD en faveur de l'hévéaculture, pour la production de caoutchouc naturel, totalisent un montant global de 70 M€. Ils ont concerné exclusivement trois nouveaux pays d'intervention : le Vietnam (68 % des engagements nets), le Ghana (22 %) et le Cambodge (10 %). L'AFD y finance principalement le développement de plantations familiales, à l'exception d'un seul projet de développement des plantations industrielles de la compagnie d'Etat GERUCO au Vietnam et d'un Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) sur la filière caoutchouc naturel au Cambodge.

Malgré la différence des contextes nationaux, les projets au Vietnam, au Cambodge et au Ghana ont poursuivi globalement les mêmes objectifs : permettre aux agriculteurs familiaux de réaliser des plantations d'hévéas et aux Etats de développer leurs exportations de caoutchouc naturel tout en contribuant à la réduction de la pauvreté.

Ces projets ont été programmés dans des pays où la filière de production de caoutchouc naturel était déjà en place et où il y avait donc un débouché agro-industriel pour la production villageoise. Ils ont cherché à la fois à développer la production et à permettre aux agriculteurs de tirer partie de l'existence de cette filière.

Les calculs économiques réalisés à l'instruction des projets ont estimé que les plantations d'hévéas seraient rentables pour les agriculteurs, même avec des prix internationaux assez bas, comme c'était le cas à la fin des années 1990. Conformément aux prévisions de l'époque, les prix ont ensuite fortement augmenté, de mi-2005 à mi-2008, ce qui a induit, au-delà des projets, un fort développement des plantations familiales « spontanées » dans la plupart des pays. La crise économique récente s'est traduite par un effondrement des cours, mais les perspectives de marché permettent d'espérer une stabilisation de long terme au-dessus de la moyenne des cours historiques.

1. Les constats

Le type d'appui apporté aux agriculteurs par les projets Cambodge, Vietnam et Ghana a été relativement similaire et comprenait :

1. du conseil technique et l'accès à des intrants de bonne qualité ;
2. du crédit à long terme pour couvrir les coûts de plantation ; et
3. un appui à la formalisation de titres fonciers pour la garantie du crédit.

Toutefois, ces projets ont été mis en œuvre de façon très différente :

- **au Vietnam**, l'AFD est intervenue entre 1998 et 2007 dans le cadre d'un programme cofinancé avec la Banque mondiale pour la diversification de l'agriculture dans douze provinces. L'appui technique a été géré par une structure-programme émanant du ministère de l'Agriculture et la ligne de crédit a été confiée à la Banque vietnamienne pour l'agriculture et le développement rural (BVADR) ;

- **au Cambodge**, l'AFD a financé seule un projet sur 2 provinces de 1999 à 2007. La structure-projet a été gérée par le ministère de l'Agriculture avec l'appui d'assistance technique française résidente. Une ligne de crédit a été gérée par la structure-projet en relation avec la Banque de développement rural (BDR).

- **au Ghana**, l'AFD finance, depuis 1995, le développement de plantations villageoises autour du nucléus industriel de la compagnie privée GREL. Chaque plantation fait l'objet d'un contrat liant le planteur, une banque et la GREL. La compagnie fournit l'appui technique et dispose d'un monopole d'achat de la pro-

duction. Une organisation de producteurs défend les intérêts des planteurs.

Un modèle performant en faveur de l'agriculture familiale

A travers ses projets, l'AFD a permis la mise au point de modèles techniques pour les plantations d'hévéas, adaptés à chaque contexte agroécologique et à l'exploitation familiale. Les surfaces réalisées obtiennent des rendements aussi bons, voire meilleurs, que dans les plantations industrielles voisines (tableau 1).

Ces plantations de grande qualité supposent de réaliser des investissements d'un montant total de 1 100 à 2 200 \$/ha, étalés sur 7 ans, avant l'entrée en production. Au Vietnam, les planteurs ont, dans certaines régions, réalisé des plantations pour un coût moindre (tableau 2),

sans suivre à la lettre les recommandations techniques du projet, avec un impact probablement négatif sur leurs rendements.

A travers les projets de l'AFD, les agriculteurs ont accès à du crédit à long terme pour financer les coûts d'investissement de la plantation (tableau 3). Il s'agit, grâce à ce crédit, de lever les barrières constituées par le montant élevé de l'investissement initial et le délai d'entrée en production (6 à 7 ans).

Les agriculteurs y ont modérément recours au Cambodge, où le montant emprunté est fonction de la demande de chacun. Au Ghana, le montant du crédit prévu pour les bénéficiaires du projet est, au contraire, normé et tous les planteurs l'ont utilisé. Au Vietnam, le montant emprunté est en partie utilisé à d'autres

Tableau 1. Rendements des plantations d'hévéas

	Cambodge	Vietnam (Hué)	Vietnam (Kontum)	Ghana
Rendement maximum escompté (kg/ha/an)	1 800	1 400	1 400	1 800
Pourcentage du rendement observé /objectif	138	nd	nd	106

Sources : données des projets et enquêtes de l'auteur.

Tableau 2. Dépenses réelles des agriculteurs pour réaliser une plantation d'hévéa

\$ / ha	Cambodge	Vietnam (Hué)	Vietnam (Kontum)	Ghana
Coût main-d'œuvre	387	235	228	459
Coût intrants	719	781	283	1704
Coût foncier	10	0	0	17
Total dépenses réelles du planteur	1 116	1 016	511	2 180
Dépenses estimées dans les documents de projet	1 076	2 187	2 187	2 180

Sources : données des projets et enquêtes de l'auteur.

Tableau 3. Coûts estimés et financement à crédit d'un hectare d'hévéas

\$ courant / ha	Cambodge	Vietnam (Hué)	Vietnam (Kontum)	Ghana
Total dépenses réelles du planteur	1 116	1 016	511	2 180
Crédit long terme	557	1 016	511	1 904
Pourcentage des coûts financés à crédit	50	100	100	87
Total dépenses réelles + intérêts emprunt	1 648	1 887	928	3 894

Source : données des projets et enquêtes de l'auteur.

Tableau 4. Coûts estimés et financement à crédit d'un hectare d'hévéas¹

	Cambodge	Ghana
Investissement/ha (en \$)	1 648	3 894
VAB total sur 40 ans pour 1 ha		38 319
VAB moyen/ha/an		958
VAB moyen/hj*		12,6
VAB moyen les 20 meilleures années		1 190
VAB moyen/hj* les 20 meilleures années		15,9

* sur la base de l'exploitation d'une plantation de 4 ha. VAB : valeur ajoutée brute.

Source : Enquêtes et calculs de l'auteur (notamment normes des projets, rendements escomptés).

Tableau 5. Nombre de bénéficiaires et surfaces réalisées (en ha cumulés, fin 2007)

2007	Cambodge	Vietnam*	Ghana
Nombre de bénéficiaires	1 012	27 452	2 121
Total surfaces réalisées (ha)	3 821	41 040	7 054

* y compris réhabilitation

Source : données des projets, synthèse de l'auteur.

dépenses. Le coût global supporté par l'agriculteur, y compris les intérêts d'emprunt, s'échelonne selon les pays entre 1 650 et 3 900 \$/ha.

Grâce aux très bons rendements obtenus dans les projets au Cambodge et au Ghana, les paysans peuvent espérer gagner un peu plus de 950 \$ par hectare et par an (tableau 4). Les investissements réalisés, y compris les intérêts financiers du crédit, sont donc remboursés en 2 à 4

ans d'exploitation (soit de 8 à 10 ans après l'année de plantation, en tenant compte des six années improductives). Les plantations d'hévéas offrent en outre une rémunération de plus de 12 \$ pour une journée de travail, c'est-à-dire six à sept fois plus que la rémunération d'un ouvrier agricole au Cambodge. La longé-

vité des plantations (30 à 40 années), les faibles charges en phase d'exploitation ainsi que la résilience de la production en cas d'abandon provisoire ajoutent à l'intérêt économique des plantations d'hévéas pour les agriculteurs familiaux.

Une absence de ciblage des agriculteurs

Le nombre des agriculteurs concernés par les projets de l'AFD dépasse les objectifs initiaux : plus de 1 000 au Cambodge, plus de 2 000 au Ghana et plus de 27 000 au Vietnam² (tableau 5).

Il s'avère difficile, en l'absence de données systématiques sur les bénéficiaires des projets, de savoir quels types d'agriculteurs ont été soutenus par les projets de l'AFD. Cette question se pose tout particulièrement dans un contexte où les prix élevés du caoutchouc ont incité ces dernières années un grand nombre d'agriculteurs à se lancer seuls dans la plantation d'hévéas au Cambodge et au Vietnam. La plupart des exploitations fragiles économiquement et/ou disposant de peu de foncier rencontrent toutefois des difficultés à investir dans des cultures pérennes, *a fortiori* dans des plantations d'hévéas qui sont coûteuses et qui ne fournissent aucun revenu pendant 6 à 7 ans.

Des enquêtes ponctuelles réalisées sur nos projets (et non comparables entre elles) montrent que les projets sont par-

¹ Calculs de VAB effectués sur la base des prix réels du caoutchouc naturel jusqu'à 2008 et un prix moyen bord-champ de 0,77\$/kg dans les années à venir.

² Rappelons que l'AFD était au Vietnam en cofinancement avec la Banque mondiale, et au Ghana avec la KfW.

Tableau 6. Niveau de pauvreté des bénéficiaires des projets de plantation familiale

	Cambodge	Vietnam	Ghana
Pourcentage de pauvres	29	18	16

Sources : cf. note de bas de page 3³.

venus à appuyer des agriculteurs pauvres, même s'ils restent minoritaires parmi les bénéficiaires des projets de l'AFD : ils représentent 16 % d'entre eux au Ghana, 18 % au Vietnam et 29 % au Cambodge (tableau 6).

Avec un recul de près de 10 ans sur l'ensemble de ces projets, il s'avère également intéressant de distinguer les primo-adoptants de l'hévéaculture de ceux qui ne se sont inscrits dans le projet qu'un peu plus tard. Lorsque les projets ont démarré, il n'y avait pratiquement pas de plantations villageoises dans ces milieux.

Au Cambodge, les premiers bénéficiaires étaient en général des agriculteurs plus aisés que la moyenne, capables de prendre des risques et disposant de grandes surfaces. La sélection des dossiers n'était pas stricte au démarrage afin de remplir les objectifs de superficies assignées par l'AFD. Les deux dernières années, au contraire, l'appui du projet a été réservé à des bénéficiaires plus modestes.

La même analyse s'applique également au Ghana. En outre, des enquêtes menées en 2003 sur un village (Ruf, 2003) montrent que les premiers planteurs d'hévéas sont en majorité des autochtones, plus âgés que la moyenne et disposant de terres en abondance. Parmi les adoptants les plus récents se trouvent à la fois plus de jeunes et d'immigrants, mais aussi les femmes ou les enfants des primo-adoptants.

Des projets marqués par la place centrale de la ligne de crédit

La plus grande part des financements de l'AFD⁴ a été consacrée à la mise en place d'une ligne de crédit de long terme, spécifiquement adaptée aux plantations d'hévéas. Au Ghana, 100 % des plantations réalisées avec l'appui du projet ont été financées à l'aide d'un crédit, au Vietnam 93 % et au Cambodge 71 % uniquement, une partie des planteurs ayant préféré s'autofinancer.

L'obtention d'un crédit pour la réalisation des plantations était effectivement

nécessaire pour la plupart des agriculteurs bénéficiaires des projets de l'AFD (tableau 7).

L'importance pour les planteurs d'avoir accès à un crédit de long terme, couvrant la totalité des coûts monétaires de la plantation, est en revanche questionable. La plupart des agriculteurs ont en effet accès à d'autres sources de financement (tableau 8). Les agriculteurs déclarent notamment que sans le crédit du projet ils auraient réalisé leur investissement progressivement, sur une surface plus réduite et en limitant les dépenses. L'apport de financement de long terme est donc nécessaire à la promotion de la qualité des plantations mais pas obligatoirement au développement de l'hévéaculture villageoise. Cette analyse est corroborée par le développement exponentiel des plantations familiales d'hévéas hors projet au Vietnam, au Cambodge ou encore en Côte d'Ivoire (Ruf, 2009).

Au Cambodge et au Vietnam, la sélection de bénéficiaires du projet a donc inclus des critères bancaires de solvabilité, ce qui tend peut-être à retenir des agriculteurs qui auraient pu planter seuls. D'autre part, sans le financement apporté par le projet, les banques ne disposent

³ Source Cambodge : Jacqumin C. (2004), Analyse des systèmes agraires des districts de Chamcar Leu et Stueng Trang. Source Vietnam : Renard, O. (2008), Enquêtes auprès des bénéficiaires de la composante « Développement des plantations d'hévéaculture villageoises » dans le cadre du projet ADP1, GRET. Source Ghana : Horus (2005), *Feasibility study on rubber outgrower plantation project, phase III in the western, central and eastern region of Ghana* et Chambon, B. (2004), CIRAD.

⁴ Part de la ligne de crédit dans le financement total de l'AFD, dans les phases les plus récentes des projets : Cambodge (47 %), Ghana (63 %) et Vietnam (67 %).

Tableau 7. Proportion des ménages bénéficiaires dépendants du crédit pour la plantation d'hévéas

	Cambodge	Vietnam (Kontum)	Vietnam (Hué)	Ghana
Pourcentage pour lesquels le crédit est la principale contrainte	75	74	96	nd
Pourcentage des ménages non dépendants du crédit	25	26	4	nd

Source : Cambodge – GRET, 2006 ; Vietnam – GRET, 2008.

Tableau 8. Autres options de financement de la plantation d'hévéas

	Cambodge	Vietnam (Kontum)	Vietnam (Hué)	Ghana
Autre banque	nd	22 %	39 %	nd
Emprunt à la famille	nd	14 %	32 %	nd
Ressources propres	45 %	10 %	4 %	nd
Vente d'une parcelle ou d'un bien	nd	8 %	0 %	nd
N'auraient pas planté sans le projet	25 %	38 %	25 %	nd
Autres	30 %	8 %	0 %	nd
Total	100 %	100 %	100 %	-

Source : Cambodge – GRET, 2006 ; Vietnam – GRET, 2008.

pas de ressources de long terme à affecter à l'hévéaculture. Cette ressource ne leur est, en outre, pas durablement affectée puisqu'elle doit être au final remboursée à l'Etat (Vietnam, Ghana). Au Cambodge, il n'a pas été possible d'impliquer de façon satisfaisante une institution bancaire et la ligne de crédit a fonctionné grâce à une équipe projet. La continuité de ce schéma de développement des plantations villageoises supposerait par conséquent la poursuite des projets de l'AFD (ou d'autres bailleurs de fonds).

Appui à l'élaboration de politiques

La mise en place de plantations villageoises de qualité visait à permettre la diffusion de standards reproductibles à plus grande échelle.

L'AFD consacre des moyens non négligeables dans certains de ses projets à appuyer progressivement une construction politique qui en valorise et en fortifie les acquis. Ainsi, au Ghana, le recrutement d'un assistant technique, financé en subvention par le projet, devrait permettre d'aider le ministère de l'Agriculture à for-

muler sa politique de développement des cultures pérennes. Au Cambodge, un programme national d'hévéaculture familiale a été élaboré, mais pour le moment n'a pas été adopté par le gouvernement.

En résumé, les projets de l'AFD permettent la réalisation de plantations de très grande qualité, en apportant aux agriculteurs le conseil technique et les ressources financières nécessaires. Les financements de l'AFD n'appuient toutefois qu'un nombre limité d'agriculteurs. En dehors des projets, l'hévéaculture familiale s'est développée de façon exponentielle (à l'exception du Ghana), stimulée par une filière aval concurrentielle et des prix élevés. Ces planteurs « spontanés » n'ont pas bénéficié des avantages des projets de l'AFD et leurs plantations sont de moindre qualité. Pour le moment, les effets de levier escomptés en impliquant les banques et en travaillant à l'élaboration de politiques favorables aux plantations villageoises ne se sont pas mis en place. ■

2. Enseignements

Un modèle partiellement en phase avec les objectifs annoncés

S'il a permis d'atteindre des résultats concrets, le modèle développé n'a permis de remplir que partiellement les trois objectifs formellement poursuivis par les projets.

La contribution de l'AFD à l'**augmentation de la production et de l'exportation de caoutchouc** naturel par l'hévéaculture familiale est minime si l'on s'en tient aux résultats des bénéficiaires directs des projets. Le modèle technico-financier appliqué n'apparaît pas reproductible en soi en dehors de la poursuite des financements spécifiques, ce qui signifie qu'il ne concernera jamais qu'un nombre limité d'agriculteurs.

L'**objectif de lutte contre la pauvreté** affiché par ces projets s'avère particulièrement difficile à atteindre, puisque les contraintes s'opposant à l'adoption de cette culture par les moins aisés sont fort nombreuses. Les systèmes d'information des projets n'ont toutefois pas réellement cherché à cerner précisément qui étaient les bénéficiaires : en conséquence, aucune mesure d'encouragement spécifique n'a été prise.

Enfin, le troisième objectif, poursuivi par les projets du Ghana et du Vietnam uniquement, visait au **reboisement de zones dégradées et au stockage de carbone**. Réaliser des plantations d'hévéa n'y contribue pas automatiquement puisque dans un contexte de cours élevé du caoutchouc, l'hévéa est aussi planté sur des parcelles auparavant consacrées à d'autres cultures, notamment vivrières. Au Ghana, malgré la mobilisa-

tion d'une expertise sur ce thème, il n'a pas été possible d'obtenir un financement du Fonds carbone pour les plantations d'hévéa, car leur impact n'a pu être démontré dans ce contexte. Au Vietnam, aucun système de suivi ne permet d'apprécier l'atteinte ou non de cet objectif.

Gérer un cycle temporel long

La longueur du cycle de développement de l'hévéa crée un ensemble de difficultés concrètes que les projets ont tenté de palier. L'intervention par projet présente l'inconvénient de s'établir sur une durée trop restreinte dans ce cycle.

Ainsi, le financement de l'entretien des plantations sur la fin de la période immature pose en général problème : les projets s'achèvent sans que la banque dispose de ressources pour financer cette période. L'AFD convient donc en général avec le maître d'ouvrage qu'il s'engage à couvrir ce besoin de financement, mais ce genre d'accord, portant sur l'après-projet, est par nature fragile.

Autre exemple, le besoin en formation aux techniques de saignée intervient également de 6 à 7 ans après la réalisation de la plantation, et donc en général après la fin des projets. Or, l'apprentissage de ces techniques est tout-à-fait primordial pour assurer la productivité de la parcelle.

En pratique, c'est surtout l'enchaînement de plusieurs phases de projets qui permet de résoudre ces problèmes de durée et il est positif pour les bénéficiaires que l'AFD ait réussi à les assurer. Dans le cas du Ghana, l'implication d'une entreprise privée (la GREL) per-

met de maintenir la plupart des services aux agriculteurs sur le long terme et s'avère à ce titre un schéma plus satisfaisant.

En effet, ce qui a été illustré ci-dessus pour le crédit et la formation s'avère au fond généralisable à l'ensemble des services fournis aux planteurs. La comparaison des trois contextes a été particulièrement révélatrice à cet égard, puisqu'il apparaît clairement que l'AFD a essayé de rendre les mêmes services aux agriculteurs à travers ses projets, que pré-existent ou non des structures capables de les prendre en charge de façon pérenne.

Bien entendu, les projets de l'AFD peuvent, dans une certaine mesure, contribuer à la création d'institutions ou d'organisations capables au final d'assurer durablement un rôle que les projets avaient initié. Cela signifie cependant pour l'AFD un engagement sur la durée et le plus souvent en subvention. En revanche, certains vides institutionnels se sont révélés impossibles à palier : l'absence d'institutions financières de financement de l'agriculture au Cambodge ne pouvait être comblée par l'intervention volontariste du projet.

3. Perspectives

Des projets aux politiques nationales

En investissant ces dernières années sur l'élaboration de nouvelles politiques publiques (au Cambodge) et sur l'émergence de nouveaux acteurs pérennes (organisations paysannes et pépiniéristes), l'AFD a cherché à créer un effet de levier de ses financements sur le développement de l'hévéaculture familiale hors projet.

Cette démarche de longue haleine est extrêmement pertinente. L'AFD a acquis une certaine légitimité à participer au dialogue politique grâce aux résultats positifs de ses projets et doit poursuivre ses efforts d'appui à la construction institutionnelle. Néanmoins, sans appui d'autres bailleurs de fonds, l'Agence peine à influencer sur l'agenda politique et c'est, là aussi, en acceptant un certain décalage de calendrier avec ses propres projets qu'elle doit continuer à s'investir sur ce terrain. Le rôle des chargés de mission en agence est à cet égard primordial.

Poursuivre l'objectif de croissance des exportations

Développer les exportations de caoutchouc naturel suppose de favoriser la réalisation de plantations d'hévéa de bonne qualité chez un grand nombre d'agriculteurs. Pour maximiser le potentiel de production que représentent actuellement les plantations spontanées, l'AFD doit s'attacher à appuyer la définition et la mise en œuvre de mesures politiques concernant :

- un système national de certification du matériel végétal ;
- un système national de conseil aux planteurs et aux pépiniéristes ;
- la mise en place de mécanismes de financement spécifiques pour ces systèmes.

Pour le financement d'un grand nombre de planteurs, entre deux positions extrêmes (crédit long terme spécifique mais difficilement reproductible, et absence de crédit), il pourrait être envisagé de réduire les montants pris à crédit par les agriculteurs, en élaborant des itinéraires techniques moins coûteux, même s'il faut renoncer pour cela à atteindre des rendements maximums. Une part plus importante d'agriculteurs pourrait alors prendre un crédit court ou moyen terme pour la plantation, produits plus classiques proposés par les banques ou par les institutions de microfinance.

Développer un noyau de plantations de haute qualité

Le contrat tripartite entre l'agro-industrie, une banque et le planteur, développé au Ghana, apparaît particulièrement intéressant pour continuer à intervenir avec des exigences hautes en termes de qualité. Au Vietnam et au Cambodge, ce schéma pourrait être également envisagé à l'échelle d'une région ou d'une province, en partenariat avec une ou plusieurs des entreprises qui souhaitent développer leur approvisionnement. Cette échelle est aussi la mieux maîtrisable par les projets de l'AFD. Il s'avèrerait alors primordial, comme au Ghana,

d'exiger la signature d'un contrat clair et transparent entre les parties prenantes. Les Etats partenaires et l'AFD devraient travailler tout particulièrement au renforcement d'une organisation autonome de planteurs, nécessaire contre-pouvoir à l'entreprise.

Des hévéas pour les pauvres ?

Poursuivre un objectif de lutte contre la pauvreté à travers nos projets suppose de cibler les interventions tout en incitant l'Etat à prendre des mesures politiques favorables aux plus pauvres. Il serait sans doute nécessaire en premier lieu d'obtenir la distribution de foncier aux pauvres pour l'hévéaculture, comme cela a été le cas en Thaïlande et au Vietnam. C'est possible théoriquement au Cambodge, à tout le moins dans certaines régions, où des surfaces restent à attribuer et où les pauvres sont systématiquement répertoriés par les autorités locales. Au Ghana, les chefs de terre donnent d'ores et déjà en location des surfaces pour les plantations d'hévéa, contre un partage des bénéfices.

L'AFD, dans le cadre de projets similaires à ceux réalisés jusqu'à présent, pourrait réserver sa ligne de crédit à long terme pour les ménages pauvres, étant donné que l'exploitation de la plantation d'hévéa est suffisante pour rembourser un crédit à long terme. Des mesures ciblées de subventionnement des coûts de la plantation pourraient également être envisagées. ■

Les dernières publications de la Division Evaluation et Capitalisation

Série Notes de synthèse

N° 3. L'assistance technique résidente financée par l'AFD - novembre 2007

N° 4. Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? - septembre 2008

N° 5. Appui aux organisations paysannes en Guinée - novembre 2008

Série Notes méthodologiques

N° 2. Fostering impact evaluations at the Agence Française de Développement: a process of building in-house ownership and capacities, J-D. Naudet and J. Delarue - décembre 2007.

N° 3. Les évaluations sont-elles utiles ? Revue de littérature sur « connaissances et décisions », J. Delarue, J-D. Naudet et V. Sauvat - à paraître.

Série Analyses d'impact

N° 1. Coton et pauvreté en Afrique de l'Ouest : analyse comparée des conditions de vie des ménages au Mali et au Burkina Faso, S. Mesplé-Somps, A-S. Robillard, J. Gräb, D. Cogneau et M. Grimm, DIAL-AFD - décembre 2008

N° 2. Poverty, Access to Credit and the Determinants of Participation in a New Micro-credit Program in Rural Areas of Morocco, B. Crépon, F. Devoto, E. Duflo and W. Pariente, EEP- J-PAL- AFD, décembre 2008

Série Evaluation et Capitalisation

N° 18. Améliorer la qualité énergétique des bâtiments : les leçons de quatre programmes FFEM en Chine, au Liban et en Tunisie, Alain Ries et Diane Szynkier - septembre 2008

N° 19. Capitalisation sur la décentralisation et le développement communal au Mali pour la période 2000-2006, Jean-Pierre Lemelle avec la collaboration de Mamadou Ba - octobre 2008

N° 20. Évaluation de l'usage de la concessionnalité dans les interventions de l'AFD en Afrique du Sud (1995/2005), Alain Riès

N° 21. Cartographie des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables du groupe AFD et du FFEM, Claude Briand et Alain Riès - à paraître

Série Evaluations conjointes

. Le barrage de Manantali. Coopération financière avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) – mars 2009

. Programme pour le renforcement des capacités commerciales (PRCC) – juillet 2009

. Les outils de la coopération française avec le Cameroun 2001-2007 – décembre 2009

Le contenu de ce document n'engage que ses auteurs. Il ne reflète pas nécessairement la position de l'AFD ou de ses partenaires.

Directeur de la publication :
Jean-Michel SEVERINO

Directeur de la rédaction :
Jean-David NAUDET

Conception, mise en page :
Solange MÜNZER

ISSN : 1957-1232
Dépôt légal : janvier 2010